

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 07-399-1930 modifiant l'article 6 du décret du 10 juillet 1929 portant réorganisation du personnel des administrateurs.

n° 07-399-1930

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
26 février 1930

Numéro JO
n° 399 du 01/02/1930

Date du numéro
1 février 1930

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1884, rendue applicable à la colonie-par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté du 1er octobre 1914, réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

Vu le décret du 16 novembre 1929, modifiant l'article 6 du décret du 10 juillet 1920, portant réorganisation du personnel des administrateurs,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promu leu à la colonie de la Côte française des Somalis le décret du 16 novembre 1929, susvisé, modifiant l'article 6 du décret du 10 juillet 1920 portant réorganisation du personnel des administrateurs.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

CHAPON-BAISSAC.